



# **RAPPORT ANNUEL 2008**

## **ACTIVITE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU**

## 1. Les réunions

### ► La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La Commission Locale de l'Eau ne s'est pas réunie en séance plénière au cours de l'année 2008.

*Les élections municipales et cantonales partielles de mars 2008, ainsi que les changements imposés par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006, ont nécessité une mise à jour de l'arrêté préfectoral de composition des membres de la CLE. Suite à de nombreux retards dans les diverses délibérations des collectivités, un nouvel arrêté préfectoral a seulement été pris le 07 novembre 2008 et fourni au secrétariat du SAGE mi-novembre. Compte tenu du temps nécessaire pour que chaque membre de CLE prenne connaissance des documents volumineux de l'état des lieux du SAGE (rapport principal, atlas cartographique et résumé), la réunion de la CLE se déroulera le 15 janvier 2009.*

### ► Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau

Le bureau de la CLE s'est réuni à une reprise à Beaufort en Vallée.

Le 22 février 2008, l'ordre du jour était le suivant :

- 1/ Validation du projet d'état des lieux du SAGE Authion, atlas cartographique ;
- 2/ Point d'information (échéances électorales de mars 2008, décret du 10 août 2007) ;
- 3/ Suite de l'élaboration du SAGE: point d'information ;
- 4/ Site internet du SAGE: bilan synthétique 2007.

## 2. Les études

### ► L'état des lieux de la ressource en eau et des milieux aquatiques du SAGE

Sur proposition de son Bureau puis décision de la Commission Locale de l'Eau en date du 12 septembre 2006, la réalisation de l'état des lieux du SAGE a été confiée à l'animateur du SAGE, pour une conduite en régie.

L'objectif de cette étude est de recenser toutes les données existantes concernant chacun des milieux et des usages dans le bassin versant de l'Authion :

- Milieu physique ;
- Ressource en eaux de surface et eaux souterraines ;
- Qualité des eaux de surface et eaux souterraines ;
- Usages des eaux de surface et souterraines ;
- Foyers de pollution et assainissement ;
- Fonctionnement des milieux aquatiques et des espaces associés ;
- Principaux indicateurs socio-économiques ;
- etc.

L'état des lieux du SAGE (rapport principal et atlas cartographique) a été prévalidé par le Bureau de la CLE lors de sa réunion du 22 février 2008. Un résumé a ensuite été réalisé afin que la CLE valide définitivement l'état des lieux lors de sa prochaine réunion.

## ► Etude d'inventaire des ouvrages hydrauliques du bassin versant de l'Authion

L'élaboration de l'état des lieux a mis en évidence un manque d'informations et également d'harmonisation concernant la thématique des ouvrages hydrauliques.

Une étude complémentaire à l'état des lieux a donc été réalisée par Alexandre DELAUNAY, recruté en mars 2008 pour réaliser un stage de 6 mois au sein de la CLE dans le cadre du Master 2 (niveau bac +5) Géomatique et conduite de projets territoriaux (Université d'Avignon).

Les objectifs du stage étaient les suivants :

1. Préciser le recensement existant (base de données, SIG) des ouvrages hydrauliques par l'harmonisation des données et la collecte de compléments auprès de différents organismes + consultation des cartes anciennes ;
2. Elaborer une base de connaissance sur les ouvrages hydrauliques (législation à différentes échelles, droits et devoirs des propriétaires, usages et nuisances etc.) ;
3. Calcul du taux d'étagement des cours d'eau à partir des données terrain, évaluation de la franchissabilité des ouvrages par les différentes espèces piscicoles (anguille principalement) ;
4. Propositions et évaluations des actions à mettre en œuvre en fonction des secteurs et des enjeux.

Les résultats de cette étude sont amenés à être validés par la CLE ou son Bureau au début de l'année 2009. L'ensemble des documents seront ensuite disponibles en téléchargement sur le site internet du SAGE.

## ► Etudes d'élaboration du SAGE Authion « Diagnostic - Tendances - Scénarios contrastés - Choix de la stratégie »

Le marché concernant l'étude « Diagnostic - Tendances - Scénarios contrastés - Choix de la stratégie » du SAGE Authion a été attribué aux bureaux d'études IDEA Recherche - SOGREAH Consultants en date du 18 décembre 2008.

Le montant de ce marché est de 157 434,56 € TTC.

Cette étude qui sera réalisée sur 2009 et 2010 se décompose en quatre parties :

- **Le diagnostic** visera à apporter aux membres de la Commission Locale de l'Eau les éléments nécessaires à la définition puis à la hiérarchisation des enjeux spécifiques et prioritaires liés à la gestion de l'eau et des milieux sur leur territoire ;
- **les tendances d'évolution** doivent permettre à la CLE de visualiser l'évolution des usages, de la qualité de l'eau et des milieux en fonction des tendances prévisibles si « on ne change rien » (en gardant les modes de fonctionnement actuels), en évaluant leur écart par rapport aux exigences du SDAGE et de la DCE ;
- L'établissement de **scénarios d'évolution contrastés** sera une étape essentielle de la réalisation du SAGE qui permettra à la CLE de déterminer sa stratégie future. Les objectifs à atteindre ne devront pas être moins pertinents que ceux du SDAGE actuel, ni que ceux de la Directive Cadre sur l'Eau (SDAGE en cours de révision) que ce soit en terme qualitatif (bon état écologique), quantitatif, ou temporel (objectif 2015) ;

- L'étape précédente ayant mis en évidence les enjeux, les atouts et les inconvénients des scénarios, la **détermination de la stratégie** permettra de choisir le scénario collectif à poursuivre. La stratégie est l'ensemble des objectifs opérationnels choisis pour mettre en œuvre une politique préalablement définie sur le bassin versant.

A compter de la validation de l'état des lieux du SAGE, les prestations seront organisées de la manière prévisionnelle suivante :

- ❖ Tranche ferme :
  - Réalisation du diagnostic global (5 mois) ;
  - Expression des tendances d'évolution (4 mois).
- ❖ Tranche conditionnelle :
  - Elaboration des scénarios contrastés (6 mois) ;
  - Elaboration de la stratégie collective pour atteindre le scénario retenu (5 mois).

### 3. La communication

#### ► Site internet du SAGE Authion

Administration et développement des rubriques sur le site internet de la CLE du bassin versant de l'Authion : <http://www.sage-authion.fr>, mis en ligne en juillet 2007.

Le bilan d'activité du site internet de l'année 2008 est le suivant :

**Visites** : 5 420

**Nombre de pages vues** : 15 334

**Sources pour se rendre sur le site internet** : moteurs de recherche (68.9%), directement (22.2%), liens depuis d'autres sites (8.3%), e-mails (0.6%).

**Les 3 rubriques les plus consultées** : (1) Page d'accueil (2) « Son territoire » (3) « Questions-réponses ».

**Géolocalisation des visites** :

- 94.8% depuis l'Europe (les visites depuis la France représentant 95.3% du total, suivent ensuite l'Allemagne et la Belgique) ;
- 3.2% depuis l'Afrique (principalement l'Algérie, le Maroc, l'île Maurice et la Tunisie)
- 1.5% depuis l'Amérique du Nord (Canada).

#### ► Lettre WEB du SAGE Authion

Les lettres WEB n°1 à 3 ont été envoyées à plus de 410 destinataires le 2 juillet, le 17 novembre et 16 décembre 2008.

#### ► Affiches sur le SAGE Authion

Deux posters ont été réalisés en 2008 au format A0 (taille réelle : 84.1 cm \* 118.9 cm) afin d'une part de présenter la démarche SAGE et d'autre part les milieux, la faune et la flore du bassin versant. Ces supports de communication ont servi lors du festival « Eau' Fête » (*cf. plus bas*) et pourront être utilisés lors de prochaines réunions d'information.

► **Journée de formation sur les espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques** (reconnaissance, méthodes de luttés etc.) à destination des élus, techniciens ainsi que les membres du réseau de veille du SAGE Authion mis en place dans le cadre de l'étude réalisée en 2007, le 28 mai

2008 à Brissac Quincé ;

► **Réunion de présentation du SAGE, des enjeux et risques « Inondations » pour les communes du SAGE classées en zones inondables** - Présentation du logiciel OSIRIS Inondation pour établir le Plan Communal de Sauvegarde en partenariat avec l'Etablissement Public Loire, le 4 juin 2008 à Beaufort en Vallée.

Un certain nombre de communes du bassin versant de l'Authion (Maine-et-Loire et Indre-et-Loire) se sont montrées intéressées par le logiciel gratuit OSIRIS suite à la réunion. L'animateur du SAGE a été sollicité pour participer aux premières réunions de travail :

- le 18 septembre à Trélazé ;
- le 23 octobre à Trélazé ;
- le 2 décembre à Bourgueil.

► **Réunion de présentation du SAGE Authion, objectifs - enjeux- poids juridique** - aux élus du comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Couasnon, le 10 juin 2008 à Baugé.

► **Tenue d'un stand de présentation du SAGE Authion - objectifs - enjeux** - lors du festival « Eau' Fête » - concours national de labours, du 12 au 14 septembre à la Daguenière.

► **Réunion de présentation du SAGE Authion, objectifs - enjeux- poids juridique** - aux élus du comité syndical du Syndicat Intercommunal du Haut-Lathan, le 11 décembre 2008 à Vernantes.

#### **4. Activités dans le cadre du SAGE Authion**

► **Révision du SDAGE Loire Bretagne, Directive Cadre sur l'Eau**

- Comité Technique Territorial (CTT) de la Commission géographique « Loire Aval et Côtiers Vendéens » au sein de laquelle est compris le territoire du SAGE Authion, le 4 avril 2008 à Nantes ;
- Comité de bassin Loire Bretagne, le 8 septembre 2008 à Orléans ;
- Réunion du groupe de réflexion « Rivières » du département d'Indre-et-Loire, le 1<sup>er</sup> octobre 2008 à Tours ;
- Comité Technique Territorial (CTT) de la Commission géographique « Loire Aval et Côtiers Vendéens », le 15 décembre 2008 à Nantes.

► **Réunions où la Commission Locale de l'Eau a été représentée**

- Réunion de travail dans le cadre de l'observatoire des usages agricoles de l'eau dans le bassin versant de l'Authion, le 22 janvier 2008 à Beaufort en Vallée ;
- Rencontre du bassin Loire Bretagne sur les poissons migrateurs, les 25 et 26 mars 2008 à Orléans ;
- Réunion d'information de la préfecture de Maine-et-Loire concernant le plan de gestion des étiages des cours d'eau pour l'année 2008, le 22 avril 2008 à Angers ;
- Réunion avec la DDAF 49 sur les modalités d'établissement des dossiers Loi sur l'Eau (déclaration, autorisation), le 30 juin 2008 à Angers ;
- Réunion du CODERST 49, le 3 juillet 2008 à Angers ;
- Réunion de réflexion sur le devenir d'un ouvrage hydraulique en très mauvais état sur le Lathan dans la commune de Longué, rappel des enjeux de continuité écologique, le 30 septembre 2008 à Longué en présence du maire de Longué, la Fédération de Pêche 49 et le Syndicat du bas Lathan ;

- Réunion de présentation de la cellule ASTER du Conseil Général 49, le 5 novembre 2008 à Angers;
- Réunion d'information du SAGE Sèvre Nantaise sur le désherbage des terrains communaux en lien avec la qualité de l'environnement et la santé publique, le 27 novembre 2008 au Puy Saint-Bonnet ;
- Rendu de l'étude sur l'observatoire des usages agricoles de l'eau dans le bassin versant de l'Authion, le 2 décembre 2008 à Beaufort en Vallée ;
- Réunion de concertation sur le bilan des actions du Contrat Restauration Entretien conduit par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Couasnon, le 17 décembre 2008 à Baugé.

#### ► Réunions à destination de l'animateur du SAGE

- Journée technique d'échanges entre le SAGE Authion et le SAGE Huisne (ouvrages - zones humides), le 15 janvier 2008 à Alençon ;
- Journée technique de formation à l'expertise scientifique des ouvrages hydrauliques (impacts, usages, franchissabilité piscicole etc.) par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, le 19 mai 2008 sur le territoire du SAGE ;
- Rencontre annuelle des animateurs de SAGE du bassin Loire-Bretagne, les 20 et 21 mai 2008 à Nantes ;
- Réunion de définition des réservoirs biologiques en Maine-et-Loire, le 7 octobre 2008 à Angers
- Rencontre nationale des gestionnaires des milieux aquatiques, les 14 et 15 octobre 2008 à Périgueux ;
- Réunion régionale des animateurs de SAGE, le 6 novembre 2008 au Mans.

#### ► Autres

- Réunion d'information sur la convention de financement des SAGE et actions liées aux milieux aquatiques par le Conseil Régional Centre, le 11 janvier 2008 à Orléans ;
- Journée de travail et de réflexion sur les ouvrages hydrauliques à l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le 23 janvier 2008 à Orléans ;
- Réunion à la Préfecture de Maine-et-Loire - Préparation de la remise à jour de l'arrêté préfectoral de composition des membres de la CLE, le 12 mars 2008 à Angers ;
- Journée de terrain pour le choix des localisations des stations de mesure du réseau de suivi complémentaire du SAGE Authion sur la qualité des eaux superficielles, le 13 mars 2008.

#### ► Avis de la CLE sur des projets liés aux milieux aquatiques

*Remarque : l'avis de la CLE sur des dossiers soumis à déclaration ou autorisation, dans le cadre de la loi sur l'eau, et instruits par les services de l'Etat, n'est pas obligatoire tant que le SAGE n'est pas approuvé par le Préfet. Toutefois les services de l'Etat peuvent transmettre des dossiers pour avis, sans que celui-ci n'ait une valeur officielle.*

Un dossier a été transmis en 2008 :

- Demande d'avis sur le dossier de demande d'autorisation, au titre du code de l'environnement, sur l'aménagement du Changeon au Moulin Boutard (transmis par la Préfecture d'Indre-et-Loire le 19 mars 2008).

## 5. Le budget

L'Entente Interdépartementale du bassin de l'Authion a été désignée structure porteuse de l'élaboration du SAGE Authion.

L'Entente assure la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE et mets à disposition de la CLE un animateur et un secrétariat.

En complément des ressources financières propres de l'Entente, plusieurs partenaires financiers soutiennent l'élaboration du SAGE :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire ;
- Le Conseil Régional Centre ;
- Le Conseil Général de Maine-et-Loire.

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2008 s'élèvent à 57 491,71 € (charges à caractère général et charges de personnel).

Il n'y a pas eu de dépenses d'investissement en 2008

Le budget est équilibré par des recettes de fonctionnement équivalentes.

*Bilan d'activité validé par la Commission Locale de l'Eau lors de sa réunion du 15 janvier 2008.*

**Marie-Pierre MARTIN**  
**Présidente de la Commission Locale de l'Eau**